

Elections à Cuba: une «dictature» qui promet... la participation?



Par Nadine Lalande*

En avril on connaîtra le prochain président ou présidente de Cuba, après des élections générales que les médias continuent de qualifier d'illégitimes. Mais...

Saviez-vous qu'à Cuba les candidatures ne sont pas proposées par des structures fermées comme des partis , mais par des assemblées organisées dans chaque quartier

?

Que chaque personne, dans son quartier, n'importe quelle personne peut proposer des candidats, et qu' à ce processus peut aussi participer la dénommée « dissidence » ?

Saviez-vous que le droit de vote à Cuba est exercé à partir de 16 ans ? Qu'il est universel et à bulletin secret ?

Que, bien qu'il ne soit pas obligatoire, comme il l'est dans d'autres pays de la région, aux dernières élections ont participé 89 % de la population ?

Saviez-vous que la somme des abstentions, des votes nuls et des votes blancs n'a jamais dépassé 18 % du recensement ?

Si vous ne saviez rien de tout ça: n'est ce pas parce que les médias sont bien peu intéressés à nous informer sur les particularités du système électoral cubain ?

Commentaire paru sur le site web www.lesamisdecuba.fr

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/156770-elections-a-cuba-une-dictature-qui-promeut-la-participation>



Radio Habana Cuba